

Groupe Altus Limitée
Placement de nouvelles actions ordinaires
Le 10 octobre 2013

Les actions ordinaires seront offertes au moyen d'un prospectus simplifié dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Un prospectus simplifié provisoire renfermant de l'information importante au sujet des actions ordinaires n'a pas encore été déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables. On peut se procurer un exemplaire du prospectus simplifié provisoire auprès de BMO Nesbitt Burns Inc. Aucune souscription ou offre d'achat visant des actions ordinaires ne peut être acceptée avant le visa du prospectus simplifié définitif. Le présent sommaire des modalités ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux actions ordinaires. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus simplifié provisoire, le prospectus simplifié définitif et toutes leurs modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux actions ordinaires, avant de prendre une décision d'investissement.

Modalités

Émetteur :	Groupe Altus Limitée (la « Société »)
Placement :	Placement de 3 050 000 nouvelles actions ordinaires (les « actions ordinaires »)
Prix d'offre :	13,15 \$ CA par action ordinaire
Montant de l'émission :	40 107 500 \$ CA
Option de surallocation :	La Société a attribué aux preneurs fermes une option, qu'ils pourront exercer au prix d'offre pendant la période de 30 jours qui suivra la clôture du placement afin d'acheter un nombre d'actions ordinaires supplémentaires correspondant à au plus 15 % du placement afin de couvrir les surallocations, s'il y a lieu.
Emploi du produit :	La Société a l'intention d'affecter le produit net tiré du placement au remboursement de la dette et à ses besoins généraux, dont sa stratégie de croissance.
Dividendes en espèces :	La Société verse un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire. Le premier dividende que les acquéreurs dans le cadre du placement pourront toucher est le dividende qui devrait être payable le 15 janvier 2014 aux actionnaires inscrits vers le 31 décembre 2013.
Type de placement :	Prise ferme au moyen d'un prospectus simplifié déposé dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Placement privé aux États-Unis en vertu de la Rule 144A.
Inscription en bourse :	Une demande a été déposée afin d'inscrire les actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Les actions ordinaires existantes de la Société sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « AIF ».
Admissibilité :	Admissibles pour les REER, les FERR, les REEE, les CELI, les RPDB et les REEI
Teneur de livres :	BMO Marchés des capitaux
Commission :	4,75 %
Clôture :	Vers le 31 octobre 2013